



**COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION
2025
Pour l'activité 2024**

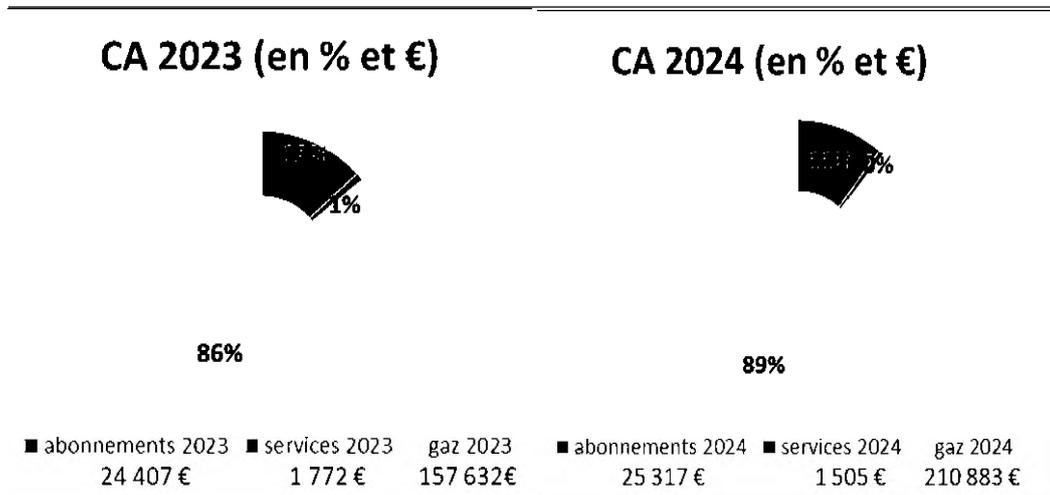
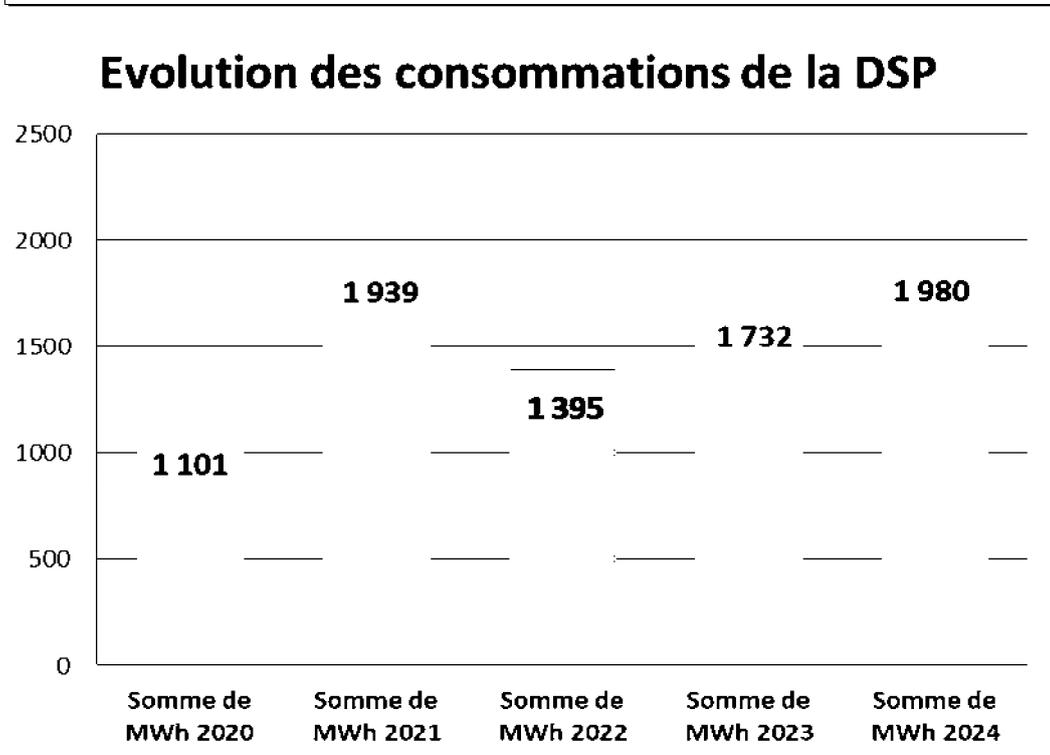
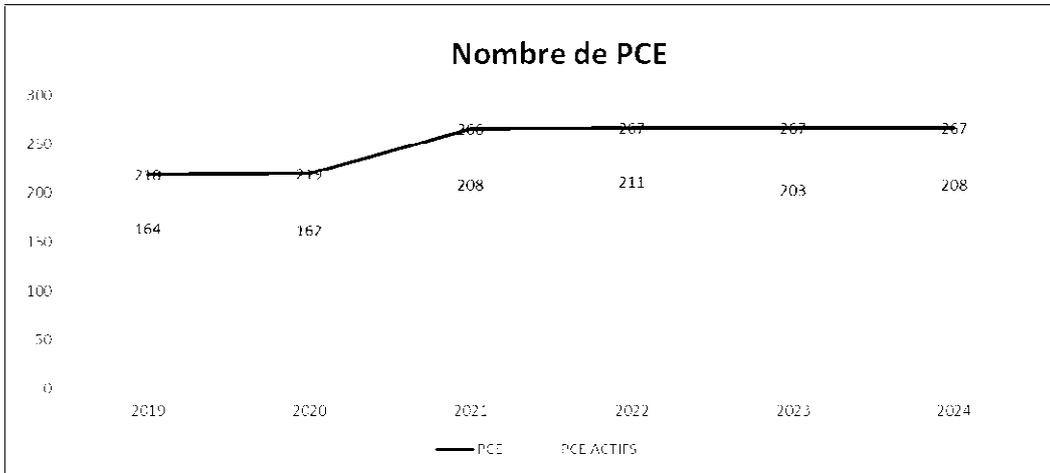


SOMMAIRE

- I. Les Chiffres clés de l'année 2024**
- II. Faits marquants de l'année 2024 et perspectives nouvelles**
- III. Suivi Relation Clientèle – fiche contact**
- IV. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/12/2024**
- V. Inventaire Technique au 31/12/2024**
- VI. Travaux sur l'exercice 2024**
- VII. Qualité et Sécurité**
- VIII. Inventaire Physique et Financier**
- IX. Information et Communication**
- X. Annexes**
- XI. Lexique**



I. Les Chiffres clés de l'année 2024 :



II. Faits marquants de l'année 2024 et perspectives nouvelles :

a) Le Développement du réseau :

Pour information, notre budget investissement était prévu pour 602 K€ suivant un tracé de 8 075 mètres. A fin 2024 nous en sommes à 818 K€ (dont 228 K€ de remises gratuites et hors en-cours immobilisés) pour un linéaire de 6 558 mètres.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle demande de branchement sur la DSP.

b) Faits significatifs

Pour rappel, au mois de novembre 2023, Primagaz a déclenché le changement de son ERP et a mis en place l'application SAP. Bien que l'activité ait pu être maintenue, ces perturbations nous ont obligés à arrêter les comptes financiers de l'année au 31/10/2023 empêchant une facturation complète de nos clients sur les 2 derniers mois de l'année.

C'est pourquoi nous avons remis à jour les données 2023 en incluant ces 2 derniers mois afin que vous ayez des données comparatives.

Il est à noter que nous avons effectué un changement de méthode comptable à fin 2023 à la suite de la migration de notre outil concernant les stocks qui ne se basent plus dorénavant sur les données comptables mais sur les données téléométrées du parc citernes présent sur la DSP.

c) Résultats économiques :

Nous constatons une augmentation des consommations de 20% par rapport à l'année précédente.

Nous subissons néanmoins un déséquilibre financier sur votre concession également due à la sobriété énergétique de la réglementation RE2020 avec une baisse de la consommation des usagers en moyenne de 15% cette année sur le plan national.

d) Portage CRAC :

Il n'y a pas eu de portage du CRAC de l'année 2023. Un audit poussé sur le développement du réseau a été réalisé en présentiel le 8 octobre 2025.

Nous vous avons transmis par ailleurs, la mise à jour de nos tarifications DSP en avril, août et décembre.

III. Suivi Relation Clientèle – Fiche Contact :

PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Cette organisation permet de coordonner les actions auprès de ses différents Services. Elle suit la vie de ses Concessions notamment sur un plan administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers...), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence...), suivi commercial (enquêtes, densification...).

En ce qui concerne la qualité et les principales mesures mises en place pour améliorer la satisfaction de la clientèle :

- Un Responsable Administratif Collectivités – Christian GOVIGNON est à votre écoute pour toutes problématiques commerciales, administratives et financières sur la DSP.
- Un Responsable Secteur Entreprises & Collectivités – Sabine LONG-GENIN

Notre Commercial est votre référent pour toute la gestion commerciale de la Concession au niveau notamment de :

- La prospection
 - La signature des contrats
 - Le suivi, l'accompagnement et la fidélisation des usagers.
- L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local est Luc HEYRIES, Responsable Travaux Réseau (RTIR).

Accueil de la clientèle

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

**Espace Innovalia – Bâtiment A
46-48 Chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY**

Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sans interruption

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Par ailleurs, nous vous rappelons que la clientèle domestique, collective et professionnelle peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur www.primagaz.fr dans la rubrique « **Accéder à votre agence en ligne** ». Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'Agence Commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont

réalisées au minimum une fois par an. L'année 2024 a été marquée par plusieurs campagnes d'auto relèves auprès des usagers permettant de sécuriser la remontée des index compteurs des usagers mais aussi de régulariser leurs factures estimatives.

Nombre de réclamations en 2024 : 11

- 5 Retards de facturation
- 3 Demandes concernant des régularisations de factures à la suite de l'envoi d'index compteurs des usagers.
- 3 Relances concernant des échéanciers de règlement en retard.

IV. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/12/2024

Primagaz est titulaire d'une concession de distribution de gaz propane pour une durée de 30 ans sur les communes de Bonnefamille, Charantonay, Four, Grenay, Oytier Saint Oblas, Roche, Septème et Valencin régie par une convention datée de décembre 2007.

Le premier réseau de la commune de Roche est en service depuis le 31/01/2008.

Le premier réseau de la commune de Septème est en service depuis le 01/02/2010.

Le réseau de la commune de Grenay est en service depuis le 08/10/2010.

Le réseau de la commune de Four est en service depuis le 11/09/2012.

Le deuxième réseau de la commune de Septème est en service depuis le 23/12/2012.

Le deuxième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 01/02/2013.

Le troisième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 24/11/2014.

Les micro-réseaux privés de la commune de Valencin construit par ILIADE HABITAT ont été rétrocédés sur la DSP au 01/01/2024 et sont en service depuis le 12/03/2018 pour le 1^{er} micro-réseau et le 11/07/2018 pour le second.

Les réseaux des Communes d'Oytier Saint-Oblas, Bonnefamille, Charantonay ne sont pas en exploitation ; il n'y a donc pas de client alimenté par un réseau public de gaz sur ces quatre communes.

Au 31 décembre 2024, on comptait **287 branchements** au réseau de distribution dont **208 usagers consommateurs**.

En 2024, le total en kWh facturés s'élève à **1 980 454 kWh** pour les clients consommateurs.

Commune	Usagers raccordés	PCE actifs au 31/12/2024	PCE actifs créés dans l'année	Résiliations totales (PCE improductif)	PCE en attente de succession	PCE inactifs	KWH facturés
ROCHE	103	51	20	1	0	51	422 056
SEPTEME	96	91	0	2	0	3	761 852
FOUR	53	36	0	16	1	0	621 570
GRENAY	5	0	0	0	0	5	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	30	30	0	0	0	0	174 976
TOTAL	287	208	20	19	1	59	1 980 454

Certains foyers désirant l'énergie gaz et n'étant pas à proximité du réseau ont eu accès au gaz grâce à la solution individuelle PRIMACONFORT et ont bénéficié du barème Délégation Service Public.

V. Inventaire Technique au 31/12/2024

Le linéaire au 31/12/2024 a évolué par rapport à celui de 2023 intégrant les travaux réalisés cette année sur la Commune de ROCHE. Ainsi, le réseau en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) compte **6 558 mètres linéaires (ml)*** sur l'ensemble de la DSP au 31 Décembre 2024.

La répartition des mètres linéaires sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD 20	PEHD 40	PEHD 63	PEHD 110	PEHD 125	TOTAL
ROCHE	303	522	1 553	0	0	2 378
SEPTEME	311	683	454	769	0	2 217
FOUR	193	665	368	201	0	1 427
GRENAY	27	96	194	0	0	317
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	97	120	0	0	0	217
TOTAL	931	2 086	2 569	970	0	6 556

*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **18** citernes au 31 Décembre 2024.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
ROCHE (1er réseau)	3 T 200	A	1
ROCHE (2ème réseau)	1 T 600	E	1
ROCHE (3ème réseau)	3 T 200	E	2
SEPTEME (1er réseau)	3 T 200	E	6
SEPTEME (2ème réseau)	1 T 600	E	1
FOUR	3 T 200	E	4
GRENAY	3 T 200	E	1
VALENCIN (1 ^{er} réseau)	3 T 200	E	1
VALENCIN (2 ^{ème} réseau)	3 T 200	E	1
TOTAL			18

VI. Travaux sur l'exercice 2024

Nous avons réalisé sur l'année 2024 une extension de la desserte gaz de la DSP de ROCHE – CROIX SERBINAT afin de raccorder le lotissement TERRARCANE comprenant 20 logements. Vous trouverez en pièces jointes les factures travaux et la FR concernée par le projet.

COMMUNES	Programme	ML	PCE	Investissement (en € HT)	Commentaires
ROCHE	Projet TERRARCANE – CROIX SERBINAT	245 ml	20	26 501 € (y compris 5 417 € de remise gratuite)	Mise en gaz le 24/09/2024

Demandes de travaux envoyées avec présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 3
- Nombre de DT : 3
- Nombre de DICT : 2
- Nombre d'ATU : aucune
- **Soit un total de 8 demandes.**

Demandes de travaux envoyées sans présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 3
- Nombre de DT : 2
- Nombre de DICT : 2
- Nombre d'ATU : 3
- **Soit un total de 10 demandes.**

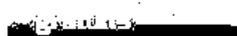
VII. Qualité et Sécurité

Sécurité

La formation des Cadres des « Services Départementaux Incendie Secours » est assurée et suivie par le Département CHSCT de PRIMAGAZ. Cette formation s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces.

Un service d'appel de Sécurité et de dépannage est à votre disposition 24h/24 et 365j par an au numéro vert sécurité suivant :

Ligne Sécurité Primagaz 24h/24 7j/7



Visites de surveillance réseau :

5 visites de surveillance réseau ont été réalisées en 2024.

Tableau détaillant les VSR :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date Dernière Visite	Fuite détectée
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	19/04/2023	aucune
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	15/03/2024	4
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	11/03/2024	aucune
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	18/11/2024	aucune
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	02/12/2024	aucune
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	19/11/2024	aucune
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	30/05/2023	aucune
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	31/05/2023	1

L'exploitation des réseaux de gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou correctives) est assurée par le Service Technique.

Incidents d'exploitation sur les réseaux concédés :

On signale 3 micro-fuites relevées lors du contrôle réalisé par notre technicien à pied muni d'un catharomètre sur les réseaux de la DSP pour l'année 2024.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	15/03/2024	3 Micro-fuites	Recherche fuite	Régulateurs remplacés
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	0	0	0	0

Pour votre information, notre prestataire de surveillance réseau (SUR) a été missionné dans le cadre de France Gaz Liquide pour intervenir sur toute urgence gaz. Le prestataire de surveillance actuel est l'entreprise COLAS. Les rapports de surveillance vous sont fournis en annexe.

Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau :

On signale un incident d'exploitation sur les stockages de la DSP sur l'année 2024 relevé lors de la VSR.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	15/03/2025	Fuite gaz	Vanne fuyarde	Armoire jumelage
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	0	0	0	0

On ne signale pas d'autres appels de la ligne sécurité Primagaz sur 2024 hormis celui du technicien pour signaler la fuite sur l'armoire de jumelage.

Aucun incident majeur par ailleurs n'est à déplorer sur le territoire de la concession.

A noter que nous avons dû changer notre système de télémétrie en février 2024 car l'opérateur téléphonique ORANGE a changé la couverture des réseaux 2G vers la 4G.

Qualité :

Le gaz propane distribué par Primagaz est conforme aux spécifications administratives et aux éventuelles normes professionnelles appliquées usuellement par les opérateurs. Vous trouverez la fiche commerciale propane résumant ces spécifications au sein de ce présent rapport.

Certification des appareils de mesure de la pression, de l'odorisation et du PCS

Concernant la mesure de la pression, il est à préciser que le bon fonctionnement des équipements, des détendeurs de sécurité, des installations raccordées au réseau de distribution est la garantie quotidienne que le gaz fourni est bien délivré à la pression adéquate au point de consommation.

Le produit que nous livrons dans les réseaux répond aux caractéristiques du propane commercial qui sont définies dans les arrêtés du 28 décembre 1966 modifiés par les arrêtés du 10 octobre 1973 et l'arrêté du 3 septembre 1979. Ces arrêtés précisent sa composition et ses spécifications : odeur, masse volumique, pression de vapeur relative, composés sulfurés, corrosion à la lame de cuivre, évaporation. Ils fixent les normes qui doivent être appliquées pour déterminer les spécifications énoncées NF M 40-002 pour le propane. Le propane commercial, à la sortie des raffineries est certifié conforme à la réglementation française, ce que confirment les Douanes lors des contrôles avant de rentrer sur le Territoire.

Le PCS du propane commercial est établi à 13,8 kWh/kg (ou 25,9 kWh/m³) à 15°C et 1013 mbar.

Points de mesures en pression : les nouveaux points de suivi de la pression sont les réservoirs implantés en Délégation de Service Public ainsi que tous les compteurs clients mis en gaz. Au moyen du manomètre, la lecture de la pression peut ainsi être faite par un de nos techniciens lors des visites annuelles ou sur demande d'un client en cas de problème technique.

VIII. Inventaire Physique et Financier

a) Activités de distribution

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

Pour les particuliers :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	Plus de 60.001 kWh

Pour les professionnels :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	De 60.001 à 300.000 kWh
P5	Plus de 300.001 kWh

La répartition des contrats servis sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Nombre de contrats servis* au 31/12/2024						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ROCHE	25	26	0	0	0	0	51
SEPTEME	47	42	0	1	1	0	91
FOUR	13	19	0	4	0	0	36
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	30	0	0	0	0	0	30
TOTAL	115	87	0	5	1	0	208

*Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC)

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2024						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ROCHE	131 643	290 413	0	0	0	0	422 056
SEPTEME	202 116	282 026	64 427	213 283	0	0	761 852
FOUR*	84 056	195 052	0	531 914	0	0	811 022
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	174 976	0	0	0	0	0	174 976
TOTAL	592 791	767 491	64 427	745 197	0	0	2 169 906

*La valorisation des quantités d'énergies facturées tient compte des consommations 2024 du lotissement Caloon (Jardins du Mail) sur la Commune de Four (tranche P4).

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Recettes d'énergie en € HT en 2024						TOTAL
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	
ROCHE	14 394	31 755	0	0	0	0	46 149
SEPTEME	1 252	8 912	3 033	58 686	0	0	71 883
FOUR	8 375	19 433	0	50 580	0	0	78 388
GREPAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	14 463	0	0	0	0	0	14 463
TOTAL	38 484	60 100	3 033	109 266	0	0	210 883

b) Services

Le montant des abonnements pour l'année 2024 s'élève à 25 317 € HT.

Les autres services facturés en 2024 s'élèvent à 1 505 € HT.

c) Recettes par commune

COMMUNE	Recettes 2024			TOTAL
	Recettes d'énergie en € HT	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes issues du catalogue de prestations en € HT	
ROCHE	46 149	7 605	441	54 195
SEPTEME	71 883	9 675	568	82 126
FOUR	78 388	5 191	71	83 651
GREPAY	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0
VALENCIN	14 463	2 846	425	17 734
TOTAL	210 883	25 317	1 505	237 706

d) Éléments comptables et financiers

Les éléments détaillés sont joints en annexe sous format fichier Excel.

Ils comprennent :

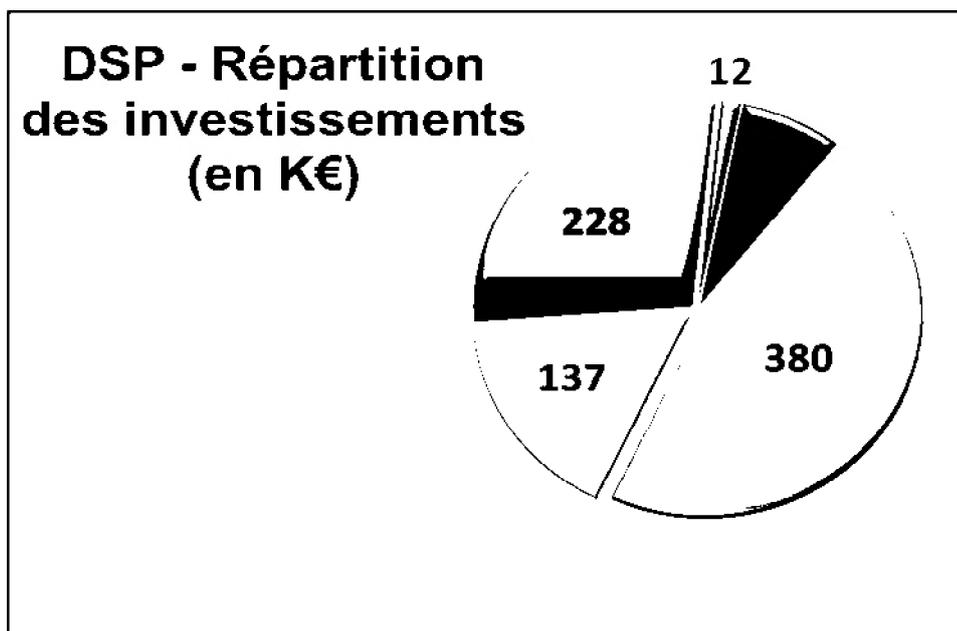
- L'inventaire des ouvrages DSP
- Les charges variables
- Le compte d'exploitation
- Le bilan
- Le compte de stock

e) Compte d'exploitation

Compte d'exploitation DSP – TE 38

	ANNEE		
	2024	2023	2022
CHARGES	128 538	113 560	129 242
Autres promotions des ventes			
Amortissements de caducité	20 139	24 432	22 445
Entretien installation gp gplc	6 949	6 500	7 393
Montant des taxes professionnelles et foncières	0	0	0
Redevance concession dsp	6 229	6 707	7 022
Redevance d'utilisation du domaine public	626	618	589
Frais de structure siège	9 478	6 999	20 681
Frais de structure agence	8 873	8 240	8 818
Distribution	9 804	9 576	7 650
Achat gaz	61 918	67 586	72 346
Variation stock gaz	4 522	23 193	-17 702
PRODUITS	237 706	178 765	178 765
Chiffre d'affaires gaz	210 883	157 632	147 685
Abonnement	25 317	24 407	28 272
Autres prestations	1 505	1 772	2 807
Subventions			
RESULTAT	109 167	29 961	49 523

f) Dépenses d'investissements à fin 2024



g) Répartition des charges d'exploitation 2024

Répartition des charges d'exploitation (en €)	33 943
	94 595

charges directes

charges indirectes

IX. Information et Communication

Copie des brochures mise à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur www.primagaz.fr.

X. Annexes

Veillez trouver ci-joint les éléments suivants :

- a. Fiche de Données Sécurité Gaz Propane
- b. Plans des ouvrages des réseaux DSP à jour
- c. Rapport RSE 2024

XI. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.
- Compteur = Dispositif de mesurage placé sous la responsabilité du Concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'utilisateur qui répond à la certification de conformité intérieure.
- CRAC = compte rendu d'activité de Concession
- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Une installation classique usage domestique, la pression est de 37 mbars.
- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'utilisateur, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
 - Suppression de gaz
 - Manque de pression de gaz
 - Excès de débit
 - Il fait office de vanne de coupure manuelle

Il ne peut se remettre en service qu'après l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.
- DSP = Délégation de Service Public
- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP suivant l'arrêté du 13/07/2000 garantissant le contrat de Concession.
- PCE = point de comptage estimé

- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.
- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.
- PCE improductif = Point de comptage sans contrat actif pour lequel un compteur a été déposé suite à une clôture administrative du dossier client.
- PCE en attente succession = Point de comptage pour lequel une succession a eu lieu, soit à l'occasion de la cession du logement, soit lors du passage de 2 locataires.
- Aire de stockage : Ouvrage de type « stockage gaz » qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.
- Réseau = Ouvrage de distribution du gaz et desservant un même espace géographique public dépendant d'une même Concession.
- Vanne générale = Organe de coupure du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Consommateur bénéficiant d'une installation intérieure de gaz.